



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Sandra Ferretti, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 20.10.20

#Objet : Interpellation de Monsieur Laurent VAN STEENSEL suivie d'une motion concernant l'avenue Delleur et l'abattage de 31 tilleuls.#

Séance publique

Motion concernant le chantier STIB avenue Delleur.

Vu le plan Good Move élaboré par la Région et dont la première approche a été votée au CC;
Vu que l'avenue Delleur relève des compétences régionales bien que située sur le territoire de W-B;
Considérant l'importance d'améliorer la mobilité et de favoriser la pluri-modalité des transports en région bruxelloise;
Considérant la nécessité absolue de veiller à la sécurité des usagers qu'ils soient cyclistes et piétons;
Considérant que les récents travaux de la STIB visant au remplacement des rails ont été arrêtés en urgence par BXL-Mobilité;
Considérant que ces travaux ont abouti à l'abattage à ce jour de 19 arbres;
Considérant que la nouvelle piste cyclable récemment aménagée se retrouve actuellement en zone de chantier et que l'ancienne est quant à elle aujourd'hui encore moins praticable que précédemment.
Considérant que les racines actuelles endommageant la piste cyclable existante devront être retirées;
Considérant que ce grave incident environnemental ouvre néanmoins la voie à une réflexion en profondeur sur un nouvel aménagement de la voirie et plus précisément sur l'opportunité d'une piste cyclable séparée et sécurisée;

Le Conseil communal de Watermael-Boitsfort

- demande aux instances et autorités régionales, Ministre-Président, Ministre de la mobilité, STIB et BXL-Mobilité, des mesures compensatoires liées aux dommages engendrés par les travaux de la STIB avenue Delleur ;
- réitère sa demande de voir les travaux de réaménagement se réaliser au plus vite en vue de rendre praticable et sécurisée, tant pour les piétons que pour les cyclistes, l'espace cyclo-piéton actuel.
- demande d'analyser, sur base du retour d'expérience des aménagements temporaires actuels, la possibilité de réaliser un espace cyclo-piéton dans le sens descendant.
- charge le Collège des Bourgmestre et Echevins d'envoyer la présente motion au Ministre-Président de la Région, au Ministre de la Mobilité, au Président du Conseil d'administration de la STIB et à son Administrateur général.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 23 octobre 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze